



COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 JUIN 2018

REVISION DU PLU : DEBAT COMPLEMENTAIRE SUR LE PADD

Un consensus n'ayant pas émergé du débat sur le PADD, une nouvelle réunion du Conseil municipal sera programmée.

CONSTRUCTION D'UN ATELIER MUNICIPAL

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité approuve la passation des avenants pour un montant de 38 853.12 € HT soit 46 623.74 € TTC.

ETUDE SUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES A VILLERS SUR THERE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de différer l'étude au budget 2019 et parallèlement de réhabiliter les fossés et de planter des haies à court terme.

PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité approuve la création de :

- deux emplois non permanents à temps complet d'agent des espaces verts et agent polyvalent,
- un emploi non permanent à temps non complet d'ATSEM,

et décide d'augmenter de 2h par semaine le temps d'emploi de l'adjoint du patrimoine qui passe de 10h à 12h par semaine.

DEPART EN RETRAITE D'UN AGENT COMMUNAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité dote la somme de 500 € pour le cadeau de départ en retraite d'un agent communal.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité adopte la décision modificative n°1.

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE DE LA CAB

Le Conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité approuve les termes de la convention constitutive du groupement de commandes.

DENOMINATION DE VOIE

Le Conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité décide de dénommer la voie du futur lotissement rue Boulet : rue Oscar Haezebrouck.

**SIGNATURE DES CONVENTIONS AVEC LA SANEF CONCERNANT LE
RETABLISSEMENT DE VOIRIE COMMUNALE**

Le Conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer les conventions de rétablissement pour l'ensemble des ouvrages présents sur la commune avec la SANEF.

**AVIS SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE MRB EN VUE D'EXPLOITER UNE
CARRIERE DE SABLON SUR WARLUIS**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité d'émettre un avis défavorable à l'ouverture de la carrière MRB.

Affiché le 26 juin 2018